



LA FÉDÉRATION
DES PHARMACIENS D'OFFICINE

Prescription, prise en charge et facturation de la vaccination antigrippale

PATIENTS	PRESCRIPTION PHARMACIEN	PRISE EN CHARGE VACCIN	JUSTIFICATIFS	INJECTION POSSIBLE / PRISE EN CHARGE
Enfants < 11 ans avec bon de prise en charge	NON	100 %	Prescription médecin ou sage-femme	NON
Adultes et enfants > 11 ans avec bon de prise en charge	OUI	100 %	ALD sur le bon	OUI / 100 %
			Sans ALD sur le bon	OUI / 70 %
Adultes et enfants > 11 ans éligibles sans bon de prise en charge	OUI	100 %	Remplir un bon vierge (610e) à télécharger sur Amelipro	Avec ALD OUI / 100 %
				Sans ALD OUI / 70 %
Enfants > 11 ans sans comorbidités	OUI	65 %	Remplir un bon spécifique (610f) à télécharger sur Amelipro	OUI / 70 %
Adultes non éligibles	Sans objet	NON	Vaccin sans prescription	OUI / NR

PATIENTS	PRESCRIPTION PHARMACIEN	PRISE EN CHARGE VACCIN	JUSTIFICATIFS	INJECTION POSSIBLE / PRISE EN CHARGE
Cas particulier de l'exposition aux gripes porcine ou aviaire	OUI	100 %	Attestation assurance maladie signée par l'employeur. Remplir un bon vierge (610e) à télécharger sur Amelipro	OUI / 70 %
Cas particulier des salariés de particuliers employeurs et accueillants familiaux bénéficiaires d'une exonération	OUI	100 %	Attestation Urssaf ou employeur + bulletin de salaire ou de situation de moins de 3 mois. Remplir un bon vierge (610e) à télécharger sur Amelipro	OUI / 70 % En l'absence d'ALD, le reste à charge peut être facturé à la complémentaire santé.
<p>Les vaccins disponibles pour la campagne 2023-2024 sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - VAXIGRIP TETRA (à partir de 6 mois) - INFLUVAC TETRA (à partir de 6 mois) - FLUARIX TETRA (à partir de 6 mois) - EFLUELDA (à partir de 60 ans mais remboursé à partir de 65 ans) 		Dans tous les cas de prise en charge à 100 %, facturer avec l'EXO 7 prévention		Tarif de l'acte VGP : 7,50 € TTC en France métropolitaine 7,88 € TTC dans les départements et régions d'outre-mer